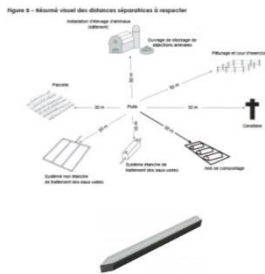


Étapes pour le forage de votre puits artésien et l'installation du système de pompage

Soumission et localisation de l'emplacement du puits



1. Estimation du projet. Prendre note que le montant final est sujet à changement selon la profondeur réelle du roc et de la nappe d'eau souterraine.
2. Vérification de l'aire de forage et points à considérer pour bien préparer l'accès au site des travaux:
 - L'aménagement de votre terrain, la position des installations septique (inclus le vôtre et ceux des voisins).
 - Vérification des obstacles présents tels que fils électriques, arbres et emplacement des futures installations comme remise, garage et piscine.
3. Détermination de l'endroit où le puits sera foré tout en respectant les distances minimales requises.
4. Installation d'un piquet pour identifier l'emplacement choisi par notre équipe d'experts.

Obtenir un permis pour le captage des eaux souterraines.



1. **Nouvelle résidence:** suite au test de sol, votre technologue vous remet un plan de localisation pour les installations septiques, ensuite il sera possible de déterminer la localisation future de votre puits. Notre représentant complète une demande de permis et fait le positionnement sur un plan.
2. **Maison existante:** notre représentant vérifie les installations septiques ensuite il complète une demande de permis et fait le positionnement sur un plan.
3. Remettre la demande de permis à votre municipalité ou MRC (entre 0 \$ et 100 \$)
4. Vous devez avoir votre permis de captage d'eau avant de faire forer votre puits et l'installer à un endroit visible. Lorsque vous avez votre permis, contactez nos bureaux afin de céder le forage.

Forage du puits



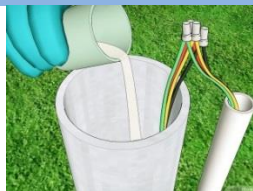
1. Les travaux de forage peuvent être réalisés à n'importe quelle période de l'année. Si le terrain le permet pour une construction neuve, nous suggérons généralement de faire le forage du puits au début du projet.

Installation du système de pompage

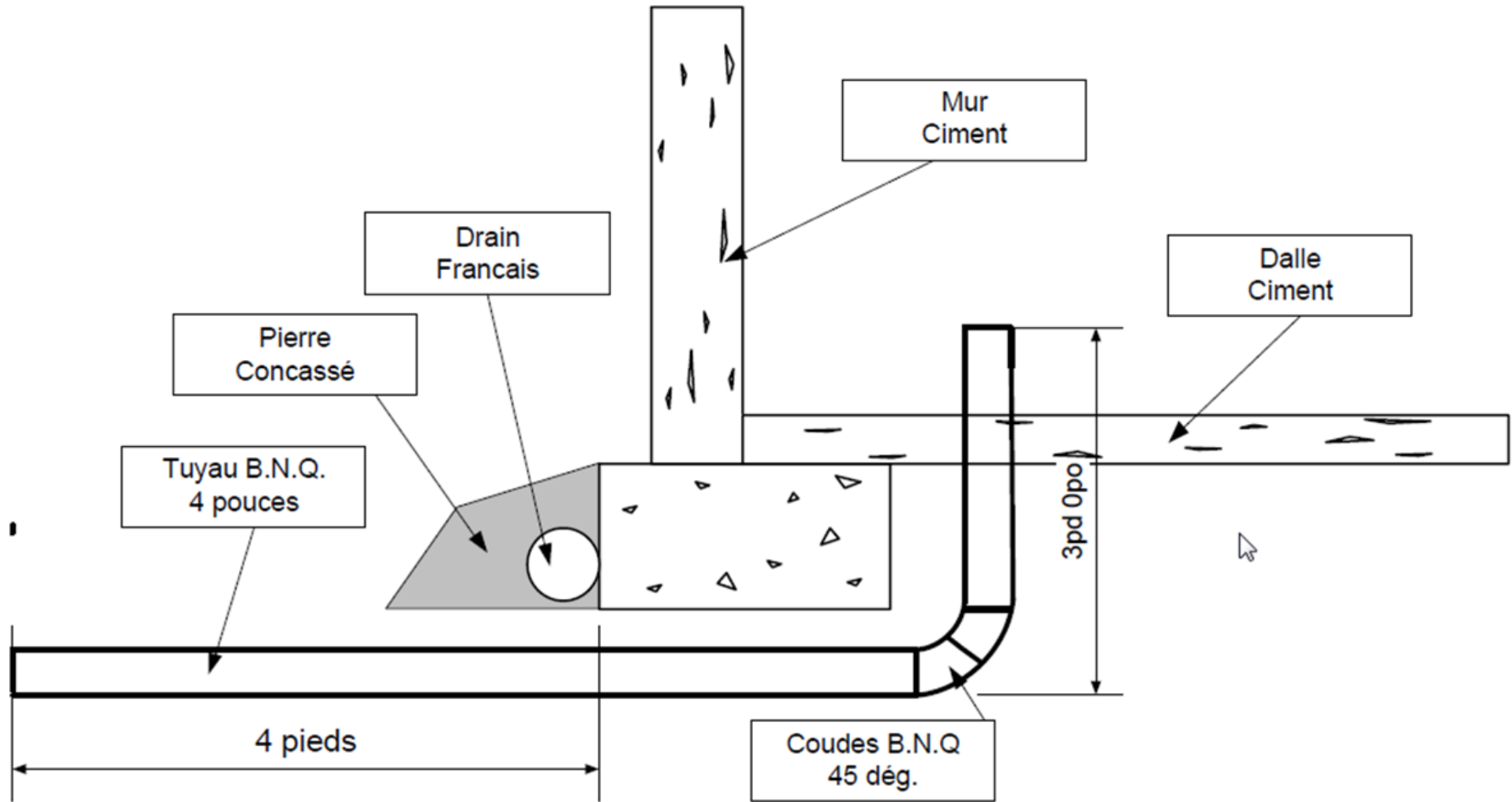


1. L'installation de la pompe peut se faire plusieurs semaines après le forage
2. Éléments requis pour faire l'installation de la pompe:
 - **Aux frais du client :** l'installation d'un fil électrique 12/2, 220 volts sur un disjoncteur 20 ampères par un électricien est requis.
 - Plancher du sous-sol coulé et dont le toit couvre la résidence
3. L'entrée d'eau dans la maison (tuyau BNQ 4 ") est faite lors du coffrage ou bien le technicien perce le béton.
4. Lorsque tous les éléments requis sont installés, vous pouvez contacter nos bureaux afin de céder l'installation du système de pompage.
5. **Aux frais du client :** Il faut prévoir un excavateur pour creuser une tranchée d'au moins 5 pieds (s'il n'y a pas 5' de disponible, prévoir fils chauffant ou isolant) dans laquelle le tuyau et le fil électrique passeront pour acheminer l'eau et le courant électrique du puits vers l'emplacement de l'entrée d'eau à la maison. L'excavation de la tranchée est réalisée au même moment que l'installation de la pompe.

Désinfection du puits



1. Après l'installation de la pompe, procéder à la désinfection du puits ainsi que de la plomberie. *Voir la procédure que le technicien laisse sur place.*
2. Vous devez appeler à l'un de nos bureaux 10 à 15 jours après l'installation afin de planifier les analyses de votre eau.
3. Selon le résultat des analyses, notre équipe vous proposera des solutions en traitement d'eau s'il y'a lieu.



INSTALLATION TYPIQUE

TUYAU B.N.Q. 4 POUCES